

Projet

146e session du Synode
DE L'EGLISE REFORMEE EVANGELIQUE DU CANTON DE NEUCHATEL
Mercredi 16 juin 2004 à La Rouvraie à Bevaix

ORDRE DU JOUR

Dès 7h30

Café et croissants

08 h.15

Culte

08 h.45

Début de la session - Accueil et ouverture de la session

1. Validations d'élections complémentaires de députés et de suppléants
2. Elections complémentaires : (Annexe sera remise en session)
 - a) Bureau du Synode (1 secrétaire)
 - b) Commission de consécration (1 membre laïc)
 - c) Synode missionnaire (1 député)
3. Rapport de la Commission de consécration pastorale et diaconale (Annexe sera remise en session)
4. Résumés des procès-verbaux des 143^e, 144^e et 145^e sessions (Rapport dès page 21)
5. Rapport du Conseil synodal sur sa gestion (Rapport dès p. 3)
 - commentaires de la Commission d'examen de la gestion
 - examen du rapport
6. Comptes de l'exercice 2003 (Complément "chiffres" dès p.2)
 - commentaires de la Commission d'examen de la gestion
 - commentaires du Conseil synodal
 - rapport de l'Organe de contrôle
7. Rapports des Commissions nommées par le Synode (Rapport p. 19 et 20)
8. Rapport du Conseil synodal sur la politique de soutien aux œuvres de mission et d'entraide (2005 à 2007) (Annexe 1)

11h30

40 ans du CSP – Présentation par le pasteur François Dubois

11h50

Vin d'honneur offert par la Commune de Bevaix

12h30

Repas de midi

14h.

Reprise des débats

9. Rapport du Conseil synodal concernant les mesures contre la pénurie ministérielle (Annexe 2)
10. EREN 2003 :
 - Rapport du Conseil synodal concernant l'évaluation du Synode, du Conseil synodal et de l'information communication. (Annexe 3)
 - Information orale, y compris le premier constat de l'Equipe d'accompagnement, sur la mise en place de la nouvelle organisation pour les paroisses et Centres cantonaux.
11. Information orale du Conseil synodal sur le nouveau Psautier
12. Propositions et motions éventuelles des Conseils paroissiaux ou des députés (Annexe sera remise en session)

16 h.45 **Fin de la session.**

La présente tient lieu de convocation des députés

Les députés s'installeront aux places qui leur sont réservées, A L'AVANT DE LA SALLE, afin de faciliter le comptage des voix.

Un réseau de personnes, coordonnées par la Communauté Fontaine-Dieu - Effata, confié à Dieu, dans la prière, cette session.

Neuchâtel, le 12 mai 2004

Le Conseil synodal

*Au verso les invités à cette session et un plan de situation
./..*

INVITES A CETTE SESSION

Eglise évangélique réformée du canton de Fribourg
Eglise évangélique réformée du canton de Bâle-Ville
Eglise évangélique réformée du canton des deux Appenzell
Bureau du Synode jurassien
Eglise réformée de France, région Est
Eglise évangélique presbytérienne du Portugal
Conseil paroissial du Joran
la cheffe du Département des Finances et des Affaires sociales
un représentant du Conseil communal de Bevaix
M. Robert Tolck, président de la Commission de consécration
Mme Martine Matthey, candidate à la consécration
M. François Dubois, directeur du CSP

PLAN DE SITUATION

Des panneaux indicateurs signalent le chemin pour La Rouveraie depuis le centre de Bevaix.

**146ème session du Synode
de l'EGLISE REFORMEE EVANGELIQUE DU CANTON DE NEUCHÂTEL
le mercredi 16 juin 2004 à La Rouveraie**

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Culte : à 8 h.15

Séance : à 8 h.45

Mesdames et Messieurs les députés sont priés :

- de prendre place rapidement, **A L'AVANT DE LA SALLE**
- de ne pas quitter la salle avant la fin de la session
- d'aider les rédacteurs du procès-verbal *en se présentant, nom et fonction* et en leur fournissant le texte des interventions si celles-ci ont été préparées d'avance

Carte de présence : A échanger à l'entrée contre la carte de vote.
Prière d'y inscrire le montant des frais de déplacement et/ou d'indemnité pour perte de gain (au maximum 120.- fr.). *Seuls les montants dûment inscrits seront remboursés.*

Empêchements : En cas d'empêchement, les députés voudront bien s'excuser le plus vite possible en renvoyant leur carte de présence à l'adresse indiquée. Les démarches seront alors entreprises pour la désignation et l'information du suppléant.

Carte de vote : Pour faciliter le comptage des voix lors des scrutins, une carte de vote de couleur sera remise à l'entrée en échange de la carte de présence. On comptera donc les *cartes levées*. Il n'est donc pas possible de participer au scrutin sans carte.

Repas de midi : Le repas sera servi à La Rouveraie. La carte d'inscription au repas, *signée lisiblement*, est à retourner au secrétariat général *jusqu'au 9 juin 2004 au plus tard*.
IL NE POURRA PAS ÊTRE SERVI DE REPAS AUX PERSONNES NON INSCRITES.

Invités : Les invités ont des places réservées à l'avant de la salle. Ceux qui souhaitent prendre la parole sont priés de s'annoncer auprès du secrétaire général.

Horaire CFF : Un transport est organisé depuis la gare de Bevaix pour les personnes qui se sont **inscrites** (voir carte de repas).

	<i>Départ</i>	<i>Arrivée</i>	<i>Départ</i>	<i>Arrivée</i>
Le Locle	6 h.02	7 h 18	17 h.14	18 h. 51
Neuchâtel	7 h.05	7 h.18	17 h.14	17 h. 30
Fleurier	6 h.24	7 h.18	17 h.35	18 h. 20
Le Landeron	6 h.31	7 h.18	17 h.14	18 h. 15
Gorgier – St-Aubin	7h32	7 h 35	17 h 18	18 h 24

La session est publique, les suppléants et personnes intéressées sont cordialement invités à venir suivre les débats. ILS VOUDRONT BIEN PRENDRE PLACE AU FOND DE LA SALLE.

Neuchâtel, le 12 mai 2004
Le Conseil synodal